

SOUS-OFFICIER – MONITEUR SIMULATEUR DE VOL

DESCRIPTION DU POSTE

MISSION

- Entraîner au sol le personnel navigant, notamment à l'aide d'un simulateur de vol
- Conduire des missions d'instruction dont le niveau de technicité s'est accru avec la dernière génération d'aéronefs
- Enseigner notamment les connaissances cabine, les procédures normales et de secours de l'aéronef, ainsi que la phraséologie aéronautique en langue anglaise

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

Justifier au minimum d'un baccalauréat.

COMPÉTENCES

- Pédagogie
- Communication
- Adaptabilité
- Technophile

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer **complet** dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Contrat initial de 5 ans, renouvelable avec possibilité d'accès au statut de carrière.

FORMATION

Formation militaire : 15 semaines à l'escadron de formation militaire (EFM) de l'École de Formation des sous-officiers de l'Armée de l'air (EFSOAA) à Rochefort (Charente-Maritime).

Formation professionnelle : Durée variable selon la spécialité, au sein d'une école militaire de spécialisation (Rochefort, Mont-de-Marsan, Cazaux, Bourges...).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

Sergent ~ 1409 € net (dès votre entrée en école de formation)

Sergent-chef ~ 1621 € net (après 10 ans de service avec brevet supérieur)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.